



Psychologue dans un RASED - la suite

Dans le précédent *Militant*, Colette Duvernoy, psychologue scolaire à la circonscription de BII nous éclairait sur les missions assurées par les psychologues, et sur leurs formations initiale et continue.

Cette deuxième partie de l'entretien illustre le contexte de plus en plus difficile dans lequel les RASED doivent intervenir. Résorber les difficultés scolaires passe par le développement des réseaux d'aide.

Quelle évolution des RASED as-tu pu observer ces dernières années ?

- Les postes de psy :
Quand j'ai commencé il y a 12 ans, il y avait 12 postes de psy, pourvus. Maintenant, il en reste 8 dont seulement 6 de pourvus : la moitié. Les conditions ne permettent pas de remplir les missions qui nous incombent.

Depuis plusieurs années, certains secteurs ne sont pas pourvus : nous y intervenons ponctuellement pour des cas importants. Nous sommes donc moins présents sur notre propre secteur, nous passons beaucoup de temps en déplacement, et nous travaillons de moins en moins avec les équipes. Nous devenons de « testeurs » et la relation d'aide en pâti. Il y a besoin, amener les familles à comprendre la nécessité d'une consultation extérieure.

- Les autres postes des réseaux d'aides (E, G) sont de moins en moins pourvus, eux aussi, et souvent, par des enseignants non spécialisés, voire même débutants. C'est vraiment regrettable car le travail en réseau d'aide lorsqu'il

est complet est vraiment plus efficace. Il regroupe des professionnels différents, qui se complètent par leur formation et leur mode d'intervention : je ne suis par une pro de la lecture et de ses difficultés d'apprentissage mais mes collègues maîtres d'adaptation le sont ; mon collègue rééducateur aide des enfants à devenir élèves en travaillant sur leur attitude en classe ou avec leurs copains en récréation au travers d'activités et d'échanges sur les thèmes qui les préoccupent. Nous avons toutes les semaines 2 heures de synthèse pour discuter des cas qui nous préoccupent, nous questionner ou nous éclairer mutuellement, pour mettre au point nos modes d'action. Ce travail en équipe est indispensable.

« Quand j'ai commencé il y a 12 ans, il y avait 12 postes de psy, pourvus. Maintenant, il en reste 8 dont seulement 6 de pourvus: la moitié. »

HISTORIQUE DE L'ASH

1909 : Création des écoles et classes de perfectionnement pour arriérés mentaux.

1945 : Création des IMP et IMPRO

1963 : Création du C.A.E.I. : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Inadaptés avec différentes options

1967 : Mise en place des SES

1970 : Création des GAPP (Groupe d'Aide Psycho-Pédagogique) et des classes d'adapt

1975 : Création des Commissions de l'Education Spéciale (CDES) et de circonscription (CCPE et CCSD)

1987 : Création du C.A.A.P.S.A.I.S. Certificat d'Aptitude aux Actions Pédagogiques Spécialisées d'Adapt et d'Intégration Scolaires

1990 : Mise en place et organisation des RASED, Missions des psychologues scolaires

1991 : création des CLIS

1995 : Mise en place des UPI

1996 : Mise en place des SEGPA

2004 : institution du CAPA SH et 2CA SH

2005 : Loi 2005 sur le handicap et création des MDPH

Quelle évolution des élèves as-tu pu observer ces dernières années ?

De plus en plus de troubles du comportement, certains tellement importants que les enfants ne peuvent plus bénéficier des apports de l'école, et ceci très tôt. Des enseignants de plus en plus en souffrance dans leur classe, empêchés d'enseigner comme ils le souhaiteraient.

Beaucoup de pression exercée sur les enfants, dès la maternelle.

Des programmes qui ne tiennent plus compte des connaissances qu'on a sur le développement de l'enfant, tant au niveau cognitif qu'au niveau psycho-affectif, en particulier au niveau de la maternelle qui perd sa spécificité.

De plus en plus d'enfants insécures, souffrant de carences éducatives et affectives.

La scolarisation des enfants handicapés : la loi a été bâtie sur une idée généreuse, mais donne lieu dans certains cas à des scolarisations difficiles et douloureuses. Elle concourt à repousser le deuil que les parents de ces enfants ont à faire d'un enfant rêvé.

Quelles sont tes craintes quant à l'avenir des RASED ?

La réduction du nombre de réseaux et la réduction (encore) du nombre de postes de psy.

Face à l'aggravation des conditions, la limitation de notre action à la constitution de dossiers pour la MDPH.

Et donc surtout, la réduction des aides aux élèves en difficultés, particulièrement à ceux issus de famille en difficulté : l'absence du service public.